



Ilôt 4. Arrière des habitations. L'arrière des habitations donne sur le chemin piétonnier bordant le lac du Château. Les haies végétales marquent désormais la limite privé/public.

IVR32_20185900037NUCA

Auteur(s) de l'illustration Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

Copyrights : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Diffusion : reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Apparaît dans le(s) dossier(s) :

[IA59005199] Ilôt 4, les Rives du lac (Le Château)